

ANNEE 1963 -0- N° 203/PR/SGG

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi n°60-36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey ;

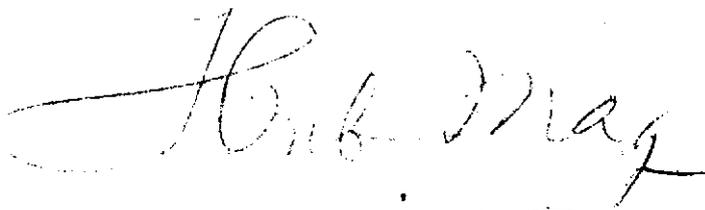
VU le Décret n°62/PR du 13 Février 1962 portant formation du Gouvernement de la République du Dahomey ;

D É C R Ê T E :

Article 1er - Monsieur Victorien GBAGUIDI, Ministre des Travaux Publics, Transports, Postes et Télécommunications, est chargé de l'intérim du Ministre des Finances et du Travail, pendant l'absence de Me Bertin BORNA.

Article 2 - Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey./-

PORTO-NOVO, le 30 AVRIL 1963


H. MAGA

AMPLIATIONS :

PR	15
AND	2
Ministres	13
MFT	1
MTPPT	1
SGG	4
JORD	1